



**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE
ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT**



**Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise
Agricole (LaGREA)**

***Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement
(J_GRAD)***



ISSN : 1840-9962

N°002, décembre 2023

Volume 4

COMITE DE PUBLICATION

- Directeur de Publication** : Professeur Moussa GIBIGAYE
Rédacteur en Chef : Professeur Bernard FANGNON
Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

- | | |
|--|---|
| BOKO Michel (UAC, Bénin) | TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo) |
| SINSIN Brice (UAC, Bénin) | SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal) |
| ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso) | OGOOWALE Euloge (UAC, Bénin) |
| AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin) | HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin) |
| AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin) | CLEDJO Placide (UAC, Bénin) |
| TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin) | CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France) |
| TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin) | OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin) |
| KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire) | ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin) |
| GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin) | KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire) |
| OFOUEME-BERTON Yolande (UMN, Congo) | YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin) |
| CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France) | HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin) |
| SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo) | BABATOUNDE Sévérin (UAC, Bénin) |
| VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin) | |

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N^o 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE		
N°	TITRES	Pages
1	ABDOULAYE AMIDOU Moucktarou, KPETERE Jean, SABI YO BONI ABOUBAKAR Azizou, Sahabou : Commercialisation du bois-énergie et amélioration des conditions de vie a Karimama au nord Bénin	05-20
2	SANGLI Gabriel : The schooling of children left-behind by the migration of parents along the Burkina -Faso - Ivory Coast corridor: a sociodemographic view	21-34
3	NGOUMA Damase : L'île Mbamou au Congo Brazzaville : conditions de circulation et liens avec la ville	35-48
4	AGBON Apollinaire Cyriaque : Cartographie de la dégradation des terres agricoles dans les arrondissements de Agame, Koudo, Houin et Ouèdèmè (Commune de Lokossa au Bénin	49-63
5	SANNI BIO Bayé, SOUNON BOUKO Boni, DJOHY Gildas Louis, YABI Jacob Afouda : Stratégies d'adaptation des exploitants agricoles de la commune de Parakou face aux dynamiques foncières urbaines et péri-urbaines	64-79
6	MOATILA Omad Laupem, NDZANI Ferdinand, BERTON-OFOUEME Yolande : Approvisionnement en eau de consommation et perception des maladies hydriques par les réfugiés de Yumbi (RDC) à Makotipoko (R. Congo)	80-94
7	ADOUM-FORTEYE Amadou, DJANGRANG Man-Na, SOKEMAWU Koudzo : Le parc national de Zakouma au Tchad : un eldorado animalier aux implications touristiques majeures	95-112
8	FONTON Tagnonnanon Edmonde, OGUIDI Babatundé Eugène, DOSSOU-YOVO Adrien et CLEDJO Placide : Impacts environnementaux des déchets artisanaux dans la Commune d'Abomey-Calavi	113-129
9	TIENE Inza : Numérique et valorisation du patrimoine artisanal dans le département de Katiola	130-142
10	EPANE NSAKO dejeannot : Dynamique de production et construction territoriale dans les agropoles du Mounjo, Caméroun	143-160
11	KRAMO Yao Valere, KOFFI Guy Roger Yoboué : Insécurité sanitaire et stratégies de résilience dans la sous-préfecture de Dania (ouest de la Côte-d'Ivoire)	161-176
12	HOUESSO Satognon Florent, OUASSA Pierre : Dynamique d'évolution du lit du fleuve Mono sur l'espace frontalier Bénin-Togo et impacts socioéconomiques	177-198

13	YEBOUE Konan Thiéry St Urbain : <i>Orpaillage, régression des superficies rizicoles et risque d'insécurité alimentaire dans la sous-préfecture de Bégbessou (centre-ouest de la Côte d'ivoire)</i>	199-217
14	FOFANA Karidja épouse KONE, KONE Moussa : <i>Impact de la cacao-culture sur l'environnement à Dedeafla au centre-ouest de la Côte d'ivoire</i>	218-232
15	YETONGNON Judith Eric Georges : <i>Typologie de pathologies chez les enfants de 0 à 5 ans dans le 1^{er} arrondissement de la ville de Cotonou au Bénin</i>	233-246
16	JACQUES Elie, ASSOUNI Janvier, ABOUDOU Y. M. A. Ramanou : <i>Contribution des organisations paysannes au développement socio-économique de la commune de Banikoara (Nord-Bénin)</i>	247-263
17	Mohamadou Mountaga DIALLO : <i>Urbanisation des villes frontalières et défis de gouvernance urbaine. Cas de Diabé au Sénégal</i>	264-279

URBANISATION DES VILLES FRONTALIERES ET DEFIS DE GOUVERNANCE URBAINE. CAS DE DE DIAOBE AU SENEGAL

URBANISATION OF BORDER TOWNS AND THE CHALLENGES OF URBAN GOVERNANCE. THE CASE OF DIAOBE IN SENEGAL

Mohamadou Mountaga DIALLO, Laboratoire de Géographie humaine, département de géographie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar/Sénégal mohamadoumountaga.diallo@ucad.edu.sn

RESUME :

Cet article part de l'hypothèse que l'urbanisation de la ville de Diaobé liée essentiellement à la rente frontalière pose de nombreux défis d'aménagement du territoire et de gouvernance urbaine dont la résolution passe par une forte implication des acteurs aussi bien institutionnels que non institutionnels. La vérification de cette hypothèse qui se fonde sur l'exploitation d'une abondante littérature sur les dynamiques transfrontalières autour de Diaobé et la réalisation de plusieurs entretiens semi-directifs auprès de divers acteurs étatiques et non étatiques révèle l'existence d'une forte corrélation entre frontière, urbanisation et aménagement du territoire. En effet, située aux frontières du Sénégal, de la Gambie, de la Guinée et de la Guinée Bissau, la ville de Diaobé bénéficie d'une rente frontalière exceptionnelle. La floraison des activités marchandes suite à la création de son marché hebdomadaire « loumo » en 1974 a entraîné une forte migration transfrontalière et régionale qui doublée d'une natalité élevée a conduit à une forte urbanisation. Celle-ci, faiblement encadrée par les stratégies d'aménagement du territoire des autorités étatiques et locales, pose de nombreux défis en matière d'accès aux services sociaux de base, de cadre de vie adéquat, de protection de l'environnement, de développement local d'une manière générale. L'urbanisation de Diaobé questionne ainsi l'importance de la gouvernance urbaine frontalière dans la prise en charge des enjeux de développement urbains suscités.

Mots clés : Diaobé, Urbanisation, Gouvernance urbaine, ville frontalière, Aménagement du territoire

ABSTRACT:

This article is based on the hypothesis that the urbanization of the city of Diaobé, which is essentially linked to border revenues, poses numerous challenges in terms of land use planning and urban governance, the resolution of which requires the strong involvement of both institutional and non-institutional actors. The verification of this hypothesis, which is based on the exploitation of an abundant literature on cross-border dynamics around Diaobé and the conduct of several semi-directive interviews with various state and non-state actors, reveals the existence of a strong correlation between borders, urbanization and land use planning. Indeed, located on the borders of Senegal, The Gambia, Guinea and Guinea Bissau, the city of Diaobe benefits from an exceptional border rente. The flourishing of commercial activities following the creation of its weekly "loumo" market in 1974 has led to strong cross-border and regional migration, which, coupled with a high birth rate, has led to strong urbanization. This urbanization, which is poorly controlled by the land-use planning strategies of state and local authorities, poses many challenges in terms of access to basic social services, adequate living conditions, environmental protection and local development in general. The urbanization of Diaobé thus questions the importance of border urban governance in addressing the urban development issues raised.

Key words : Diaobe, Urbanization, Urban governance, Border town, spatial planning.

INTRODUCTION

Depuis 2008, plus de la moitié de la population mondiale, soit environ 3,3 milliards de personnes, vit en ville, selon les Nations Unies (2018), alors qu'au début du XX^e siècle, seulement une personne sur dix était citadine. A l'horizon 2050, le nombre de citoyens atteindrait 6,4 milliards, soit plus des deux tiers de la population mondiale, selon les Nations Unies (2018, p.1). L'urbanisation est ici entendue au sens strict, comme le « *développement des villes en nombre d'habitants, en extension territoriale, en termes aussi de mode de vie* » (P. GEORGE et F. VERGER, 2004, p. 47). Elle suppose donc la réunion de trois (3) conditions : la croissance démographique, l'extension spatiale et l'évolution des modes de vie. L'urbanisation est un phénomène planétaire qui touche toutes les régions du monde, y compris le continent africain.

L'Afrique est marquée par une explosion démographique avec une population qui atteindra 4,5 milliards d'habitants à l'horizon 2100, soit 40% de la population mondiale (A. M. SENE, 2017, p.16). Cette forte croissance démographique s'accompagne d'une urbanisation remarquable.

En Afrique de l'Ouest, la population urbaine est passée 11 209 632 à 176 684 216 habitants entre 1960 et 2018 et pendant la même période le taux d'urbanisation a évolué de 13,3% à 45,9 %, soit une hausse de près de 33 points (OCDE/CSAO, 2020). Ce qui a entraîné une augmentation du nombre d'agglomérations de plus de 10 000 habitants qui a été multiplié par 11, en passant de 204 à 2309 pendant la même période (OCDE/CSAO, 2020, p.46).

Le Sénégal connaît la même dynamique d'urbanisation, la population urbaine qui se situait à 23% en 1960 est passée à 39% en 1990 et 45,18% en 2013 et d'après les projections, elle atteindrait 49,92% à l'horizon 2035 (Banque Mondiale et République du Sénégal, 2016 ; ANSD, 2022, p.5). Cette urbanisation concerne en plus des grandes centres urbains du pays, les villes secondaires, en particulier celles situées en position frontalière (Rosso, Vélingara, Diaobé, Nioro du Rip, etc.).

Au Sénégal comme dans le reste de l'Afrique de l'Ouest, l'urbanisation des villes frontalières est une tendance lourde. Elle est principalement consécutive aux dynamiques transfrontalières (M. M. Diallo, 2014, p.349 ; A. D. Nassa, 2005, p.265 ; B. Dillé, 2000, p.24). En effet, la frontière a un impact sur la ville. Selon Jean-Luc Piermay (1999), repris par Bibata Dillé (2000, p. 24) « la frontière est un phénomène qui particularise la ville qu'elle traverse ; celle-ci en pâtit ou en profite selon les cas ». Le dynamisme d'une ville est lié dans la plupart des cas à une multitude de facteurs qui relèvent ou non de la présence de la frontière. Quoi qu'il en soit, l'urbanisation des villes frontalières sénégalaises entraîne plusieurs défis urbains. Ainsi, se pose la question de l'aménagement du territoire et de la gouvernance urbaine, indispensable à la durabilité des villes marquées par l'urbanisation.

Si l'aménagement est la recherche d'une organisation fonctionnelle du territoire, la gouvernance apparaît comme « un mécanisme dynamique, fondé sur un processus d'apprentissage faisant intervenir une multitude d'acteurs n'appartenant pas tous à la sphère du gouvernement » (C. Alvergne et J. Igué, 2011, p. 8). La gouvernance est un processus institutionnel et organisationnel de coordination entre acteurs dans une perspective de gestion commune des problèmes de développement urbain (A. Diop, 2008, p.39). Elle fait appel donc à des mécanismes de négociation, de concertation, de contractualisation et de partenariat entre acteurs de la ville (J.M. Miossec, 2008, p.8). Autrement dit, il s'agit d'associer autorités publiques, élus, État et société civile, dans la conduite de l'action publique locale (B. Jouve, 2007, p.388). Ainsi, la question est de savoir comment la gouvernance urbaine en tant que mode de coordination peut contribuer à relever les défis d'aménagement liés à l'urbanisation dans les zones frontalières qui du fait de leur rente de situation connaissent de fortes dynamiques ?

La localité de Diaobé choisie pour analyser une telle problématique est pertinente. Diaobé est, en effet, une ville frontalière située au sud du Sénégal, non loin des frontières de la Gambie, de la Guinée Bissau et de la Guinée. Elle bénéficie donc d'une situation de rente frontalière et accueille plusieurs flux migratoires qui en plus d'une forte natalité contribuent à son urbanisation. Cependant, l'absence d'une politique de planification urbaine fait que la ville est aujourd'hui confrontée à plusieurs défis d'aménagement du territoire qui résulte de sa croissance urbaine mal maîtrisée.

De nombreuses études portant sur la localité de Diaobé ont documenté plusieurs aspects liés à l'aménagement du territoire. Elles portent sur l'analyse de l'organisation et du fonctionnement du marché (M. K. Gomis, 1998, p.87), l'importance du marché dans le cadre des relations villes-campagnes (Toukara, 1998, p.42), la mobilisation des ressources fiscales locales (S. Baldé, 2013, p.53), les dynamiques transfrontalières (M.M. Diallo, 2014, p.155), l'impact du *loumo* sur le développement local (Y. Diallo, 2015, p.40), la croissance urbaine de Diaobé (I. Gano, 2018, 38).

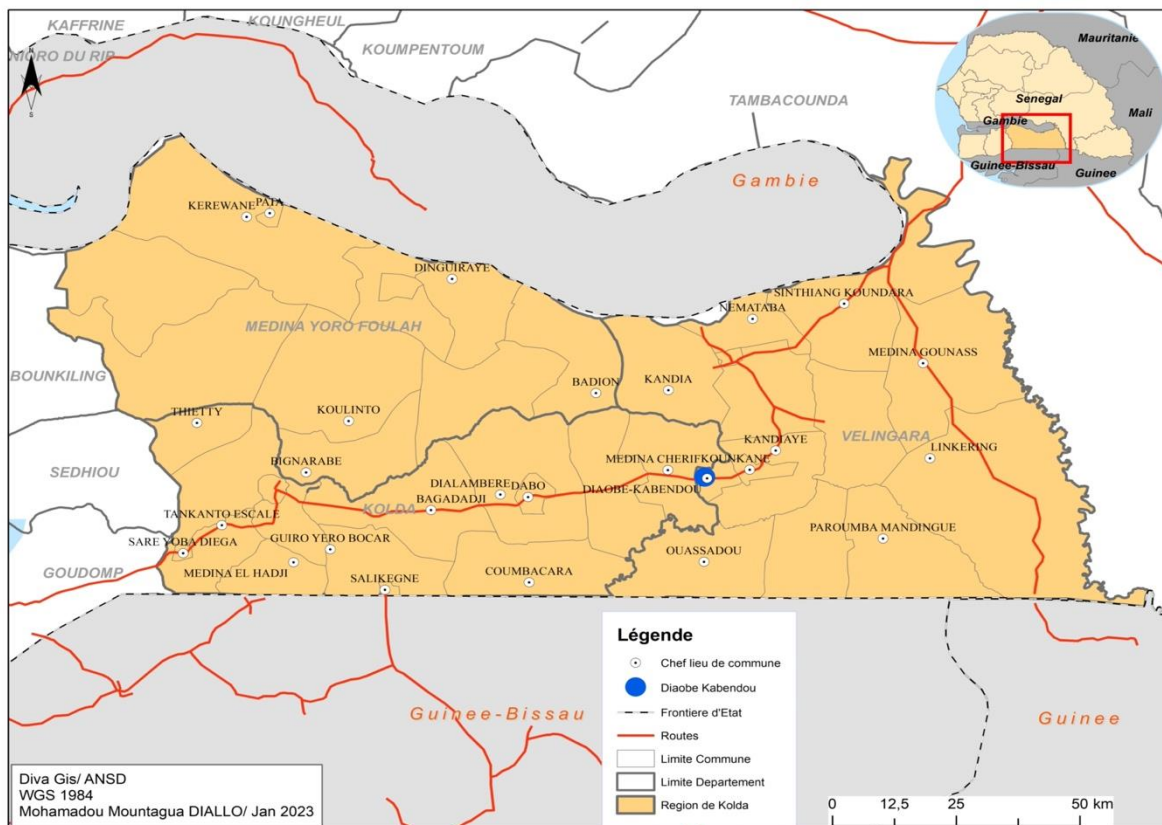
Cet article qui se fonde sur une approche d'analyse spatiale se focalise sur la relation frontière-urbanisation et gouvernance urbaine. Comment la frontière à travers la rente qu'elle crée contribue à l'urbanisation de Diaobé ? Quels sont les défis que posent l'urbanisation de Diaobé en termes d'aménagement du territoire ? Quelles sont les stratégies de gouvernance urbaine mises en place par les acteurs et leurs limites ?

L'hypothèse est que l'urbanisation de la ville de Diaobé, liée essentiellement à la rente frontalière, pose de nombreux défis d'aménagement du territoire et de gouvernance urbaine dont la résolution passe par une forte implication des acteurs aussi bien institutionnels que non institutionnels.

1. Présentation de la zone d'étude

La ville de Diaobé, objet de la recherche, est le chef-lieu de la commune de Diaobé-Kabendou et située à une trentaine de kilomètres de Vélingara son chef-lieu de département et 87 km de Kolda, la capitale régionale. Comme le montre la figure ci-après, elle est une localité frontalière, ouverte sur la Gambie au Nord, la Guinée Bissau au Sud et la Guinée au Sud-est. Cette position frontalière explique la floraison de son marché à l'origine de toutes les dynamiques socio-spatiales en cours.

Figure 1 : Localisation de la commune de Diaobé-Kabendou



2. Méthodologie

Cet article qui est une recherche de terrain repose sur une méthodologie classique en sciences sociales et en géographie en particulier. La démarche combine recherche documentaire, enquêtes de terrain ainsi que le traitement et l'analyse des données collectées.

2.1. L'exploitation d'une abondante littérature

Le point de départ de la présente recherche est la revue documentaire. Cet exercice a permis d'exploiter une abondante littérature scientifique et institutionnelle traitant de la question de l'urbanisation, de l'aménagement du territoire et de la gouvernance urbaine dans les contextes frontaliers ouest africains et sénégalais en particulier. La documentation a également porté sur l'analyse de certains documents spécifiques aux frontières notamment ceux tirés des *border studies*. L'analyse documentaire a permis de bâtir une problématique autour de la relation frontière-urbanisation et gouvernance urbaine.

2.2. Les enquêtes de terrain et la collecte des données

C'est l'approche qualitative qui a été privilégiée pour les enquêtes de terrain. Elle a consisté en la réalisation de plusieurs entretiens semi-directifs auprès des acteurs institutionnels (autorités déconcentrées, services techniques déconcentrés, élus locaux, chefs de quartiers) et non étatiques (commerçants, notables, groupements de femmes, les organisations communautaires, etc.). Au total, 75 personnes ont été interrogées. Avec les acteurs institutionnels, les entretiens ont porté sur les facteurs de l'urbanisation, les défis et stratégies d'aménagement du territoire, la problématique de la gouvernance urbaine. Quant aux acteurs non étatiques, l'accent a été mis sur les conséquences de l'urbanisation, les initiatives communautaires de lutte contre les effets négatifs de l'urbanisation, etc.

Ces enquêtes de terrain ont été complétées par une collecte de données quantitatives (démographiques et spatiales) ainsi que l'utilisation d'images satellites qui renseignent sur le processus d'urbanisation.

2.3. L'analyse des données collectées

Deux outils de traitement ont été utilisés. D'une part, l'analyse de contenu a permis le traitement des données qualitatives. En effet, cette méthode est :

« un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces messages » (L. Bardin, 2018, p. 46).

D'autre part, les données quantitatives ont fait l'objet d'un traitement statistique qui a abouti à la réalisation de tableaux, graphiques et de cartes. Les logiciels utilisés pour ces traitements sont Excel et ArcGis.

3. RESULTATS

L'analyse des données collectées a permis d'avoir des résultats qui indiquent d'une part, une forte urbanisation principalement tirée par la position frontalière de Diaobé. D'autre part, ils mettent en évidence l'existence de nombreux défis d'aménagement du territoire et de gouvernance urbaine consécutifs à une urbanisation mal maîtrisée.

3.1. Une urbanisation essentiellement liée à la situation de rente frontalière

Diaobé est le chef-lieu de la commune de Diaobé-Kabendou, créée en juillet 2008. C'est une localité-carrefour située aux frontières du Sénégal, de la Gambie, de la Guinée et de la Guinée Bissau. C'est cette position frontalière stratégique qui a largement favorisé le développement de son *loumo*, de dimension sous-régionale. Elle est le principal facteur explicatif de la forte urbanisation de Diaobé qui se manifeste par des mutations démographiques, spatiales et socio-économiques. En effet, la frontière favorise l'existence d'un « talus économique » marqué par des différentiels d'offre de produits et monétaire permettant le dynamisme des échanges commerciaux et donc du *loumo* de Diaobé.

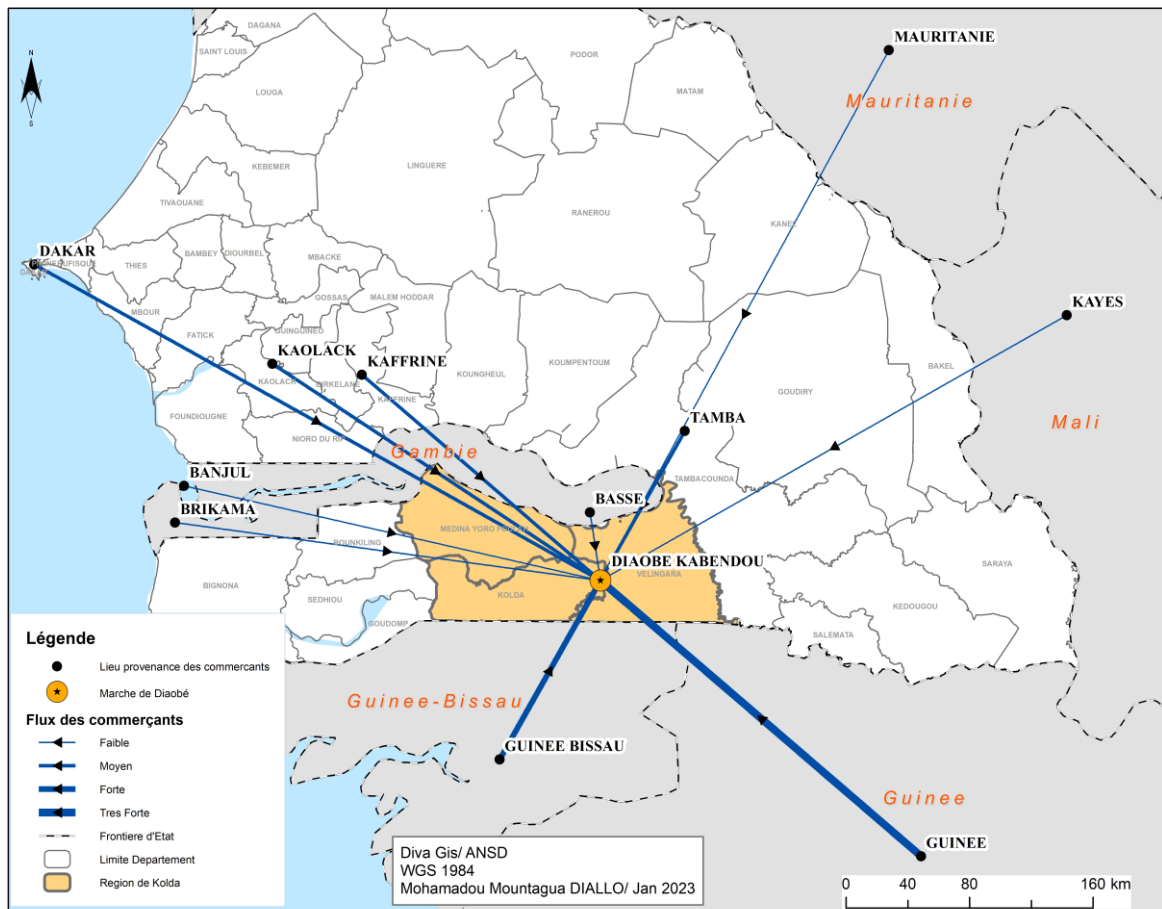
L'urbanisation de la ville frontalière de Diaobé est analysée à partir de sa croissance démographique, de son extension spatiale, de sa densification et de l'évolution des modes de vie.

3.1.1. Diaobé, une ville frontalière marquée par une forte croissance démographique

Diaobé, « *village des Diao* » en langue peul, a été fondé en 1847 par Colyel Diao. A l'époque, le village était essentiellement habité par les membres de la famille fondatrice. Mais très tôt, il reçut les premiers migrants, des éleveurs transhumants attirés par l'abondance des ressources pastorales.

Toutefois, c'est avec l'avènement de son *loumo*, en 1974, qui bénéficie d'une situation de rente frontalière que Diaobé qui jusque là n'était qu'un petit village commença à recevoir d'importantes vagues migratoires. En effet, sa position géographique lui assure une ouverture sur la Casamance et surtout les pays de la sous-région comme la Gambie, la Guinée et la Guinée Bissau. En fait, Diaobé est localisé sur la route nationale N°6 à une trentaine de kilomètres de Vélingara, son chef-lieu de département, 87 km de Kolda, sa capitale régionale. Diaobé est à moins d'une trentaine de kilomètre de la Guinée Bissau à laquelle elle est reliée par la route Diaobé- Bafata (Guinée Bissau) via Kabendou. La ville est connectée également à la Guinée grâce à la route Labé-Koundara (Guinée)-Dialadiang, et à la Gambie à partir de la route Basse (Gambie)-Vélingara. Cette situation de rente a favorisé le développement du *loumo*. La place marchande est devenue au fil des années une plaque tournante des échanges commerciaux transfrontaliers et transnationaux. Du fait de sa vocation sous-régionale et de sa proximité avec les pays voisins, le marché reçoit une forte affluence de migrants comme l'illustre la figure 2 (ci-dessous).

Figure 2 : Polarisation du marché de Diaobé



Selon plusieurs personnes interrogées, ce fût d'abord les Bissau-guinéens qui arrivèrent, dès 1981, suivis par les Guinéens à partir de 1982. Les commerçants guinéens amenant beaucoup de produits primaires, vont attirer ceux du Nord du Sénégal puis d'autres de la Gambie, de la Mauritanie et du Mali et plus tard des migrants venus de pays lointains comme le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Libéria et la Sierra Leone. Diaobé connaît dès lors une croissance exponentielle de sa population. De 699 habitants en 1988, la population passe à 2997 habitants en 2002 soit un taux d'accroissement moyen annuel de 10,9%. Au dernier Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE, 2013, p.61), la ville comptait 14798 habitants, représentant plus de la moitié de la population de la commune de Diaobé-Kabendou. Et selon les projections de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD, 2022, p.27), Diaobé atteindra 21624 habitants à l'horizon 2025. Le tableau ci-après montre l'évolution de la population de la ville de Diaobé de 2013 à 2025 et révèle l'important poids démographique de la ville par rapport à la population communale.

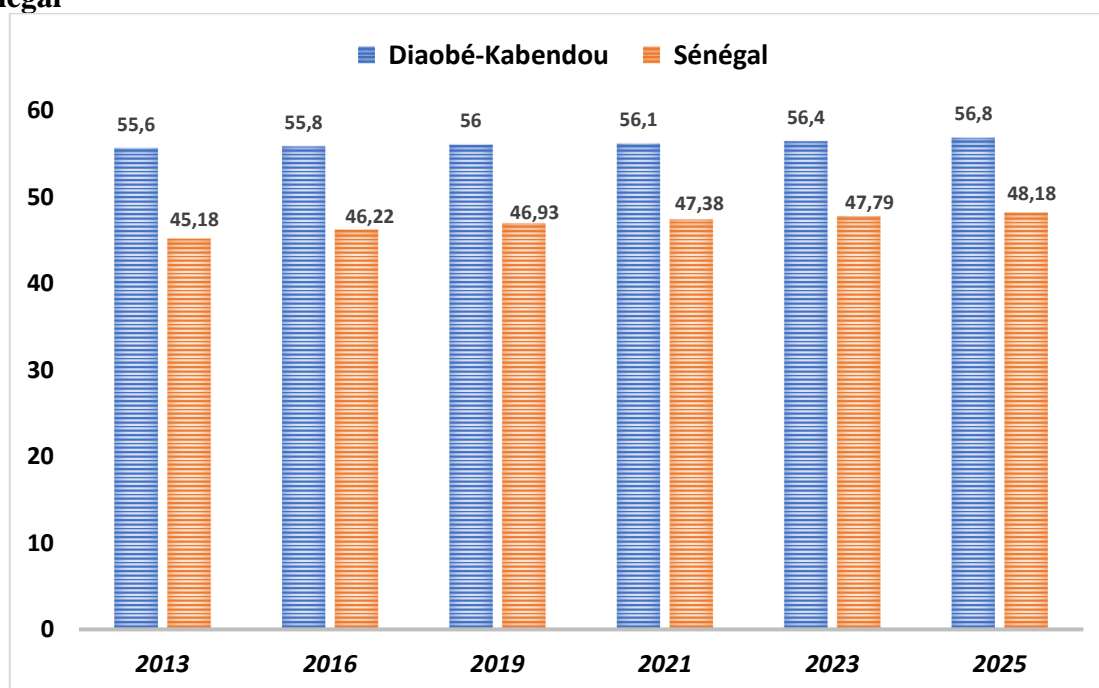
Tableau 1 : Poids démographique de la ville de Diaobé

Années	Population Commune	Population Diaobé	Pourcentage population Diaobé	% urbain Sénégal
2013	26 165	14798	55,6	45,18
2016	28663	15989	55,8	46,22
2019	31463	17642	56	46,93
2021	33507	18804	56,1	47,38
2023	35704	20 139	56,4	47,79
2025	38061	21 624	56,8	48,18

Source : RGPFA, ANSD, 2013 ; Projections démographiques, ANSD, 2022

Cette croissance démographique est une illustration de l'urbanisation de la ville de Diaobé. Depuis 2013, le taux d'urbanisation de la commune de Diaobé-Kabendou essentiellement tiré par la ville de Diaobé est au-dessus de la moyenne nationale. Comme le montre la figure 3 ci-dessous, il est passé en dix ans de 55 à 57% contre 45 à 48% pour le Sénégal entre 2013 et 2025.

Figure 3 : Évolution comparée des taux d'urbanisation de Diaobé-Kabendou et du Sénégal



Source : RGPFA, ANSD, 2013 ; Projections démographiques, ANSD, 2022

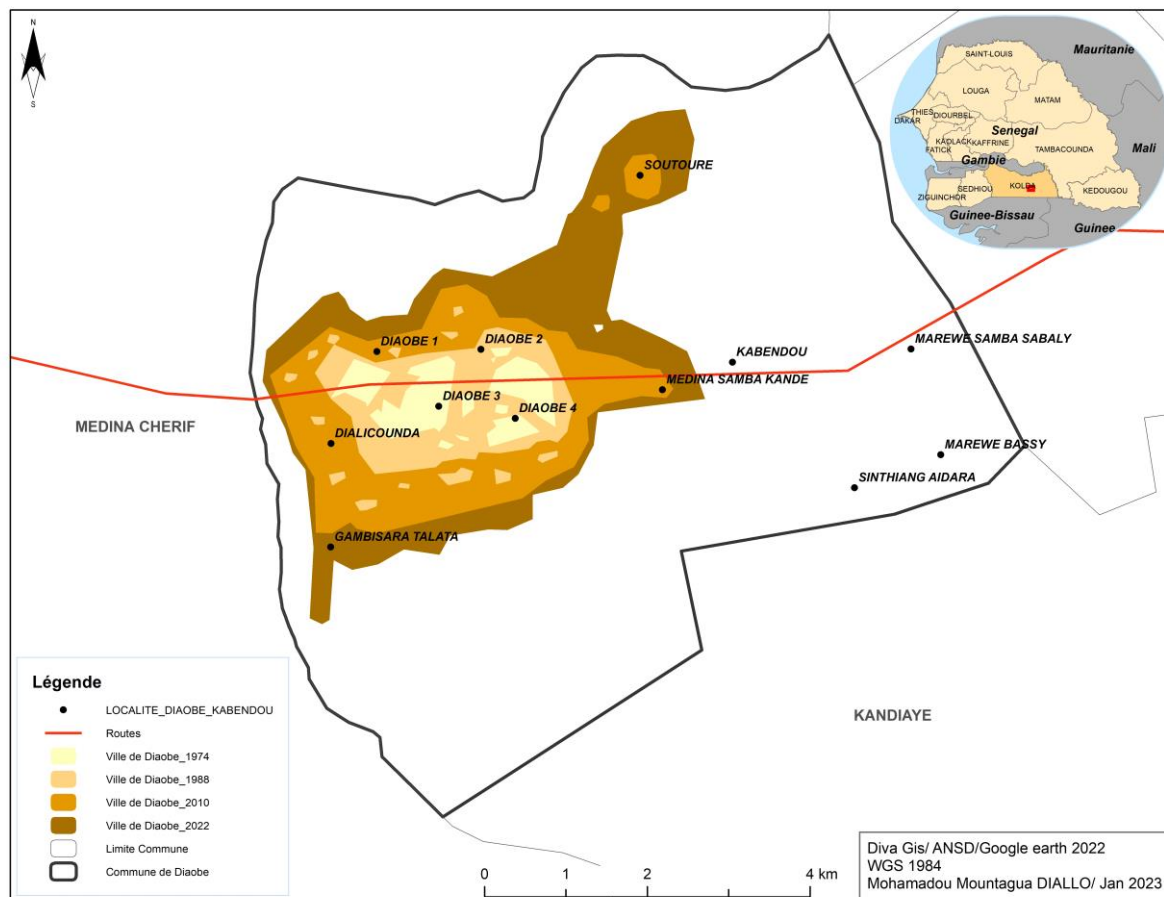
3.1.2. Une ville frontalière qui connaît une extension spatiale continue

La dynamique démographique s'est accompagnée d'une forte croissance spatiale qui tire essentiellement profit de la position frontalière de Diaobé qui bénéficie d'une véritable rente de situation. Comme l'illustre la figure 4 ci-dessous, l'extension spatiale a été continue depuis les années 1970, avec la création du *loumo* transfrontalier qui constitue le facteur de dynamisme de Diaobé. En effet, 1974, Diaobé n'est qu'un petit village avec quelques habitations dispersées sur une petite superficie qui constitue le site originel, où on retrouve les populations autochtones, les peuls *Firdou* (ou peuls du Fouladou ou foulacounda). Mais très vite, notamment dans les années 1980, le marché va attirer des migrants de la sous-région. Ce qui

entraîne l'extension du village notamment au Nord du quartier de Diaobé 1 et au Sud de Diaobé 3.

L'extension spatiale se poursuit dans les années 1990 puis s'accroît à partir de 2010. La ville s'étend vers l'Est et l'Ouest, le long de la route nationale n°6 réhabilitée dans le cadre de la politique de désenclavement de la zone Sud du Sénégal. Elle s'étend également vers le Sud notamment le village de Gambissara Talaya qu'il englobe désormais comme quartier de la commune. De l'avis de plusieurs personnes interrogées, l'extension de la ville vers le Sud est principalement l'œuvre de migrants peuls Fouta venus de la Guinée qui ont acquis plusieurs parcelles d'habitations dans cette zone de Diaobé, à la faveur de leurs activités commerciales fleurissantes au *loumo*. Leur forte présence dans cette partie est d'ailleurs attestée par le nombre important de maisons style « pentes américaines »⁶. On note également la présence de quelques foulacounda, balantes et cognaguis.

Figure 4 : Extension spatiale de Diaobé de 1974 à 2022



Aujourd'hui, la dynamique spatiale de Diaobé se poursuit. L'afflux continu de migrants se traduit par une forte demande de parcelles à bâtir notamment par les Guinéens et les Maliens, d'après les résultats de l'enquête de terrain. L'une des particularités de l'extension de la ville ces dernières années a été la forte dynamique spatiale vers le Nord, au-delà de Soutouré. En outre, le marché s'étend davantage avec la construction de nouveaux magasins de stockage, de gargotes et autres boutiques.

Au total, l'extension spatiale de la ville de Diaobé est liée à l'existence de son *loumo* de dimension sous-régionale qui tire lui-même largement profit de la présence de la frontière. En

⁶. Il s'agit d'un style de construction fait d'un bâtiment en dur avec une toiture ayant la forme d'une pente.

effet, si Diaobé est devenu le principal *loumo* du Sénégal c'est lié à sa position frontalière avec par la présence de trois frontières internationales.

3.1.3. Une évolution des modes de vie : émergence de nouvelles activités économiques, de nouveaux modes de transport

L'urbanisation de Diaobé se manifeste aussi par l'émergence d'autres activités connexes au commerce comme le transport hypo-mobile, le transport avec les moto « jakarka », la restauration, l'activité de change, la teinture, etc. Ces activités permettent la création d'emplois et donc de revenus notamment pour les jeunes et les femmes.

Le *loumo* a également « dynamisé les activités maraîchères en leur offrant un débouché sûr » (Fanchette, 2001, p. 110). On note aussi un transfert de technologies avec les migrants Maliens qui ont introduit des techniques de transformation de savon et de séchage de poisson.

3.2. La ville de Diaobé face aux défis de l'urbanisation

3.2.1. Une urbanisation mal maîtrisée du fait d'un déficit d'aménagement et de planification urbaine

L'urbanisation de Diaobé n'a pas été anticipée du point de vue de l'aménagement, de la planification et de la gouvernance urbaine. De ce fait, on assiste à une urbanisation mal maîtrisée qui pose de nombreux défis aux acteurs territoriaux.

D'abord, on assiste à un développement de l'habitat irrégulier dans plusieurs quartiers (Saré Maoundé Bothié, Diaobé 3 et 4, Dialicounda, Médina Samba Kandé). Il s'agit le plus souvent de zones non loties qui ont été occupées sans respect des règles d'urbanisme. La rapide urbanisation de Diaobé n'a pas permis aux autorités municipales d'anticiper l'extension spatiale. C'est un vrai problème de planification urbaine qui se pose à ce niveau étant entendu que dans les quartiers périphériques en question, les réseaux et voiries divers sont largement insuffisants voire même absents dans certaines parties.

En outre, Diaobé est confrontée à l'épineux problème de l'occupation anarchique de l'espace qui est un autre défi de l'aménagement urbain. Par exemple, la localisation de l'école de Diaobé 1 à proximité du marché et l'existence de commerces devant le portail de l'établissement créent une pollution sonore, impactant les enseignements et apprentissages. En outre, l'existence de plusieurs commerces sur les trottoirs entraîne de sérieux problèmes de mobilité notamment pendant les jours de foire.

A cela s'ajoute un déficit d'assainissement matérialisé par l'absence de système d'évacuation des eaux usées et pluviales constituant un lit favorable aux inondations. Les insuffisances dans le système de collecte des déchets entraînent une multiplication des décharges sauvages avec tous les risques liés à la santé publique. Les défaillances du système d'assainissement constituent une belle illustration du manque d'aménagement de la ville qui ne dispose pas à ce jour d'un plan d'urbanisme. Car l'occupation de l'espace s'est faite de manière informelle sans encadrement de la part de la municipalité et des services techniques compétents.

2.2.2. Un faible accès aux services urbains de base illustrant le manque d'anticipation de l'urbanisation de Diaobé

L'urbanisation rapide de Diaobé pose des problèmes d'accès aux services sociaux de base. Il apparaît que la croissance urbaine forte et rapide n'a pas été anticipée avec la réalisation du maximum d'investissements publics (eau potable, santé, éducation, électricité). L'accès à l'eau potable est un casse-tête. La demande reste forte du fait de l'augmentation de la population. En effet, la ville ne compte que deux forages situés dans le quartier de Diaobé 1. Le premier qui date de 1989 a une capacité de 75 m³ avec une hauteur de 15 m et le second construit en 2015 dispose d'une capacité de 100 m³ et une hauteur de 25 m. Ces ouvrages hydrauliques connaissent des coupures fréquentes d'eau du fait de problèmes de gestion et de capacités limitées et, leur réseau ne couvre pas toute la ville. En effet, seuls les quartiers de Diaobé 1, Diaobé 2, Diaobé 3, Diaobé 4 et Dialicounda sont raccordés au réseau. De ce fait, une bonne partie de la population des quartiers périphériques de Soutouré, Médina Samba Kandé, Gambissara Talaya s'approvisionnent à partir des puits.

Concernant l'accès à l'éducation, les défis sont tout aussi importants. En dépit des investissements consentis par les pouvoirs publics en termes de renforcement de la carte scolaire, Diaobé connaît encore plusieurs manquements en matière d'éducation. En plus de l'insuffisance des salles de classe avec l'existence de plusieurs abris provisoires, les écoles souffrent du manque d'équipements et de matériels didactiques. Mais, l'un des principaux problèmes est lié à l'insuffisance du personnel enseignant qui pose le problème des effectifs pléthoriques. Le ratio moyen entre le nombre d'élèves par maître est de 58. D'ailleurs, dans certaines écoles ce ratio peut dépasser 65 et même atteindre 75 élèves par enseignant. Au niveau du moyen, le ratio est de 42 élèves par enseignant contre 25 élèves/enseignant selon la norme UNESCO (IEF Vélingara, 2018, p.7). Les propos ci-dessous confirment cette situation :

Il y a un problème au niveau de l'éducation. Car la population scolarisable a beaucoup augmenté à Diaobé alors qu'il y a un manque de salles de classe et d'enseignants. Dans plusieurs écoles les élèves se mettent à trois par table-blanc. Ce qui montre que les effectifs des classes sont pléthoriques⁷.

Tableau 2 : Ratio nombre d'élèves par maître

ETABLISSEMENTS	ELEVES	ENSEIGNANTS	RATIO E/M
Ecole 1 à Diaobé 1	981	13	75
Ecole 2 à Diaobé 3	744	10	74
Ecole 3 à Dialicounda	417	10	42
Ecole 4 à Diaobé 1	537	10	54
Ecole 5 à Diaobé 2	281	06	47
Ecole 6 à Diaobé 4	508	08	64
Ecole de M. S. Kandé	482	09	54
Ecole de Soutouré	428	07	61
Ecole Groupe Scolaire Talata	198	06	33

⁷. Entretien avec I. Bâ, enseignant habitant à Diaobé, mai 2021.

TOTAL	4576	79	58
-------	------	----	----

Source : Enquêtes de terrain, I. GANO, 2018

Concernant l'accès aux soins de santé, les indicateurs sont préoccupants. En effet, la ville ne compte qu'un poste de santé, un infirmier et deux sage-femmes pour une population totale de 20139 habitants en 2023. Ainsi, les normes sanitaires de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne sont pas satisfaites. Pour rappel, les ratios préconisés sont un poste de santé pour 10000 habitants, un infirmier pour 300 habitants et une sage-femme pour 300 femmes en âge de procréer. Le témoignage ci-dessous est assez illustratif :

Ici, les femmes sentent beaucoup l'insuffisance du personnel de santé. La ville n'a pas suffisamment de sage-femmes et les matrones ne disposent pas toujours de toutes les compétences pour assurer le suivi régulier des femmes en état de grossesse⁸.

En ce qui concerne l'accès à l'électricité, il est encore faible pour certains ménages des quartiers de Dialicounda, Médina Samba Kandé et Soutouré. Seuls les quartiers de Diaobé 1, Diaobé 2 et Diaobé 3 situés le long de la RN6 bénéficient de l'éclairage public avec l'existence de quelques point lumineux. Cependant, ces derniers sont parfois non fonctionnels. Le manque d'éclairage public favorise l'insécurité dans la ville avec la multiplication des vols, agressions et enlèvements d'enfants comme le confirment les témoignages ci-dessous :

Dans notre quartier, il y a des poteaux électriques qui ont été installés pour l'éclairage des rues. Cependant, certaines lampes/ampoules sont parfois non fonctionnelles, exposant les habitants du quartier à l'insécurité⁹.

Maintenant, les agressions et vols sont très fréquents ici, alors qu'on pouvait rester plusieurs mois sans entendre parler de vols. Avec l'arrivée de nombreux migrants venus d'horizon divers, la situation sécuritaire s'est dégradée dans la ville. Plusieurs quartiers sont affectés par l'insécurité¹⁰.

Par ailleurs, les services urbains sont limités en matière de transport avec une voirie urbaine insuffisante et dégradée dans les quartiers périphériques.

2.2.3. Une diversité de stratégies d'aménagement et de gouvernance urbaine pour accompagner l'urbanisation malgré les défis

Face aux nombreux défis que pose l'urbanisation mal maîtrisée de la ville de Diaobé, diverses stratégies sont mises en œuvre par les acteurs territoriaux pour répondre aux exigences que posent les mutations démographiques, spatiales et économiques.

D'une part, les stratégies d'aménagement du territoire portent sur l'équipement de la ville. Ainsi, grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers, l'État a fait plusieurs réalisations au cours de ces dernières années dans les domaines de l'hydraulique, de l'éducation et de la santé ainsi que la voirie. Ces investissements ont été complétés par les efforts de la municipalité à travers ses fonds propres et les transferts reçus de l'État, notamment du Fonds d'Équipement des Collectivités Territoriales (FECT).

⁸. Entretien avec Kh. Mballo, membre d'un GPF à Médina Samba Kandé, mai 2021.

⁹. Entretien avec H. Diakhaté, habitant de Diaobé 3, mai 2021

¹⁰. Entretien avec M. Diao, notable Diaobé 2, mai 2021

Cependant, les investissements publics en matière de santé, d'éducation, d'assainissement, de voirie urbaine restent largement insuffisants du fait d'une augmentation continue des besoins des populations consécutivement à la croissance urbaine. Cette situation résulte de la faiblesse des investissements publics comparés aux attentes des populations. Par exemple, les transferts de l'État à la collectivité territoriale sont encore faibles. En 2023, la commune de Diaobé-Kabendou n'a reçu que 26 621 411 FCFA de Fonds de dotation de la décentralisation (FDD) et 41 210 852 FCFA de Fonds d'équipement des collectivités territoriales (FECT). Cela est d'autant plus préoccupant que la commune peine à mobiliser l'ensemble des recettes potentielles générées par le marché, en témoignent les propos de cet élu local :

Nous avons un grand problème dans le financement du développement de Diaobé. Les ressources de la commune sont faibles car les transferts de l'Etat ne sont pas importants et la mobilisation des taxes et impôts locaux n'est pas toujours effective à cause de problèmes de recouvrement. Les populations et certains usagers n'acceptent pas souvent de payer les taxes. Ce qui pose problème¹¹.

La mobilisation des ressources fiscales locales et en particulier celles issues du marché doit être renforcée afin de permettre à la collectivité de disposer de ressources pour financer l'aménagement urbain et le développement local en général. Le réinvestissement des recettes dans le marché à travers la construction de cantines, hangars pour le stockage et dans l'assainissement est fondamental. Pour y parvenir, l'engagement de la collectivité territoriale et la forte implication des « syndicats de commerçants » dans la collecte des recettes sont indispensables. Un partenariat public-privé fort pourrait aussi être développé non seulement pour la mobilisation des ressources fiscales mais aussi pour l'aménagement urbain.

D'autre part, le second volet important à côté de l'équipement, c'est la gouvernance urbaine qui pose la question du pouvoir urbain qui selon B. Jouve (2007, p. 388) est :

« la capacité de différentes catégories d'acteurs aux statuts divers à structurer l'agenda des politiques urbaines, à peser sur l'allocation des ressources publiques en fonction de leurs logiques et de leurs intérêts et à influencer sur le contenu de choix collectifs en matière de planification et de gestion urbaine dans divers secteurs (logement, transport, équipements collectifs, environnement, développement économique) ».

La gouvernance urbaine entendue donc comme un processus de coordination entre acteurs territoriaux dans le but de prendre en charge les questions de développement urbain (Diop, 2008) trouve tout son sens dans la ville de Diaobé confrontée à plusieurs défis dont la résolution implique la mobilisation de tous. En effet, aussi bien dans le choix des équipements sociaux de base (type et localisation) que dans leur usage mais aussi dans la gestion de certains problèmes comme ceux liés à l'assainissement et à la sécurité, l'implication des communautés locales est indispensable. Or, selon de nombreuses personnes interrogées, il y a une faible participation des citoyens dans la gestion des affaires locales. Bien que les citoyens soient invités à certaines processus de gouvernance (débat d'orientation budgétaire, élaboration de plans de développement, etc.) et que des initiatives communautaires portées principalement par des organisations de femmes et de jeunes existent dans les domaines du développement local, pour l'essentiel l'implication des communautés locales dans la gouvernance locale est encore faible. Les relations avec la collectivité restent somme toute très limitées. La commune tente de développer une collaboration avec les populations par le biais des conseils de quartiers qui

¹¹. Entretien A. K, élu local de Diaobé-Kabendou, mai 2021.

regroupent une diversité d'acteurs socioprofessionnels à l'échelle des quartiers. Mais ces conseils sont pour l'essentiel non fonctionnels. Pourtant, ils auraient permis de relayer la commune à l'échelle des quartiers sur des sujets aussi importants que l'assainissement, le paiement des taxes et impôts, la sécurité.

4. DISCUSSIONS

L'urbanisation de la ville de Diaobé est la résultante d'une situation de rente frontalière. Elle témoigne de l'impact de la frontière sur la croissance urbaine et d'autre part pose les défis d'aménagement et de la gouvernance urbaine auxquels sont confrontées les villes frontalières, le plus souvent des villes marchandes, d'accueil et de transit migratoire.

4.1. Une influence de la frontière sur le processus urbain

Les résultats montrent que l'urbanisation de Diaobé résulte essentiellement de son statut de ville frontalière. Elle tire profit de sa rente de situation liée à sa position frontalière. En effet, Diaobé bénéficie de la proximité de plusieurs frontières internationales (Sénégal, Gambie, Guinée et Guinée Bissau) qui a permis de développer son marché et toute une économie frontalière (petit commerce, transport, restauration, etc.). Ainsi, la croissance démographique et ses corolaires comme l'extension spatiale et les mutations économiques et sociales de Diaobé est due à l'existence d'un marché de dimension sous-régionale qui lui-même doit son dynamisme à la position frontalière ayant permis d'attirer plusieurs migrants ouest africains notamment. Ce résultat confirme la recherche effectuée par M. M. Tounkara (1998, p. 22) qui souligne que « la situation géographique de Diaobé est un facteur de première importance pour son *loumo* puisqu'elle contribue largement à son rayonnement supranational d'autant plus qu'il est fréquenté par les ressortissants des pays comme la Guinée, la Guinée Bissau, la Gambie... ». De ce point de vue, Diaobé rappelle le cas de plusieurs villes frontalières d'Afrique centrale étudiés par K. Bennafla (2002, p. 288) sur l'intérêt de la position frontalière dans le dynamisme des localités frontalières.

Sur un autre registre, ce résultat converge également avec les analyses de plusieurs travaux scientifiques qui mettent en évidence les incidences spatiales, démographiques et socio-économiques des flux transfrontaliers sur les villes frontalières ouest africaines (croissance urbaine, extension spatiale, développement économique, transformation du bâti). Les villes d'Odienné, Korhogo (Côte d'Ivoire), Sikasso, Diboli (Mali), Konni (Niger), etc., illustrent ces mutations socio-spatiales urbaines. Ce qui fait dire à A. D. Nassa (2005, p. 265) que « dans le cadre strict du tissu urbain frontalier, les opportunités offertes par la frontière ont un effet d'entraînement sur les autres secteurs d'activité, sur la croissance démographique et sur le dynamisme spatial des villes ». Abondant dans le même sens, B. Dillé (2000, p. 24) note que :

« L'exploitation des opportunités locales liées aux avantages de position peut entraîner le développement des villes. Avoir ce type d'avantage pour une ville serait, par exemple, d'être une étape routière, chef-lieu administratif, un marché rural régional ou encore se trouver à proximité d'une frontière internationale ».

4.2. L'aménagement et la gouvernance au cœur des défis urbains de la ville de Diaobé

Un autre résultat important de cet article est les défis que pose l'urbanisation à la ville de Diaobé. Cette dernière vit un processus d'urbanisation mal maîtrisé car n'ayant fait l'objet d'aucune analyse prospective. Aujourd'hui, la ville souffre de plusieurs déficits qui sont la résultante directe d'une absence de planification urbaine. Autant les autorités municipales qu'étatiques n'ont pas pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer un bon encadrement

du processus urbain notamment en termes d'élaboration et de mise en application d'outils d'urbanisme et de planification de l'occupation de l'espace et de gouvernance territoriale d'une manière générale.

Ce résultat est confirmé par plusieurs études sur l'urbanisation des villes africaines. Les travaux d'Amadou Diop sur les villes de l'espace UEMOA soulignent, en effet, que « l'urbanisation en Afrique de l'Ouest est difficilement maîtrisée malgré les tentatives des pouvoirs publics d'apporter les investissements nécessaires et de mettre en place des cadres législatifs et réglementaires » (A. Diop, 2008, p. 176). Les principaux maux de cette urbanisation mal maîtrisée sont la prolifération de l'habitat irrégulier notamment dans les quartiers périphériques, le sous-emploi, l'accès aux services urbains (eau potable, santé, énergie, etc.) comme le souligne Loïc Batel (2016) dans son analyse sur « Le défi des villes africaines ». Dans ce contexte, se pose l'enjeu de la gouvernance urbaine. Mais les collectivités territoriales africaines « ne sont, le plus souvent, pas en mesure de planifier et de mettre en ordre leur espace urbain » d'après T. Förster et C. Ammann (2018, p. 31).

CONCLUSION

La rente frontalière est le principal facteur de la croissance urbaine de Diaobé tout comme elle l'est d'ailleurs pour de nombreuses villes frontalières en Afrique de l'Ouest. Elle permet, en effet, le développement de plusieurs activités économiques qui attirent des flux migratoires contribuant à l'urbanisation des localités frontalières. En effet, la croissance démographique de Diaobé a été soutenue au cours de ces dernières années entraînant une forte densification puis extension spatiale avec la naissance de quartiers périphériques. Parallèlement, on assiste à des mutations économiques à travers le développement du commerce et l'émergence de nouvelles activités comme les services et le transport.

Cependant, cette urbanisation de Diaobé est mal maîtrisée à l'image de celle de la plupart des villes ouest africaines. L'absence d'une planification urbaine et la déficience des politiques publiques d'aménagement du territoire n'ont pas permis une maîtrise du processus urbain. De fait, la ville de Diaobé fait face à plusieurs défis liés à l'accès difficile des populations aux services urbains. Les diverses actions d'aménagement du territoire entreprises par les autorités publiques n'ont pas encore permis de relever les défis de l'urbanisation. Les stratégies d'aménagement du territoire souffrent aujourd'hui de la faiblesse de la gouvernance urbaine qui reste pourtant un enjeu de taille. En effet, la gouvernance se pose et questionne la capacité de la commune à mobiliser les acteurs dans un processus inclusif. Les spécificités territoriales de Diaobé (ville frontalière, marchande, d'accueil de migrants, etc.) invitent à penser son développement urbain dans un cadre multi-acteurs et multi-échelles. C'est alors l'idée de la recomposition de l'aménagement du territoire qui se pose avec en filigrane sa contractualisation dans le cadre de processus multi-acteurs. La collectivité territoriale, dans une position de chef d'orchestre en vertu des lois de la décentralisation qui lui confèrent la compétence d'« aménager son territoire », doit dans une démarche de coordination, mobiliser les autres acteurs locaux le secteur privé et l'Etat pour lever les contraintes d'une urbanisation anarchique de Diaobé.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALVERGNE Christèle et IGUE John, 2011, « Les nouveaux territoires de la gouvernance », dans la *Revue Territoires d'Afrique*, UCAD, n°1-janvier 2011, pp. 5-20

BALDE Samba, 2013, *Contribution à une meilleure mobilisation des ressources fiscales locales : Diagnostic du potentiel fiscal de la Commune de Diaobé-Kabendou*, Mémoire de Master, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

BANQUE MONDIALE ET REPUBLIQUE DU SENEGAL, 2016, *Perspectives urbaines : Villes émergentes pour un Sénégal émergent*, Groupe de la Banque Mondiale, Washington.

BARDIN Laurence, 2018, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF.

BATEL Loïc, 2016, « Le défi des villes africaines », dans la Revue défense nationale 2016/7 (N°792), pp.145 à 150.

BENNAFLA Karine, 2002, *Le commerce frontalier en Afrique centrale*, Paris, Karthala.

DIALLO Mohamadou. Mountaga, 2014, *Frontières, stratégies d'acteurs et territorialités en Sénégal. Cas des frontières Sénégal - Gambie et Sénégal - Guinée Conakry*, thèse de Doctorat, Université Paul Valéry, Montpellier III.

DIALLO Youssouf, 2015, *Louma et développement local : le cas du marché hebdomadaire de Diaobé-Kabendou*, mémoire de Master, Université Assane Seck de Ziguinchor, Faculté des sciences et techniques, Département de géographie.

DILLE Bibata, 2000, *Frontière et développement régional. Impacts économique et social de la frontière Niger-Nigéria sur le développement de la région de Konni*, thèse de doctorat de Sciences économique, Université Lyon 2, Faculté des sciences économiques et de gestion.

DIOP Amadou, 2008, *Enjeux urbains et développement territorial en Afrique contemporaine*, Paris, Khartala.

DRAME A., 2004, *Contribution à l'étude des marchés hebdomadaires ruraux au Sénégal : Le cas du « Loumo » de Diaobé (région de Kolda)*, mémoire de Maîtrise, UCAD, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département de Sociologie.

FÖRSTER Till ET AMMANN Carole, 2018, « Les villes africaines et le casse-tête du développement », dans la revue *International Development Policy | Revue internationale de politique de développement* [Online], 10 | 2018, connection on 10 March 2023. URL:<http://journals.openedition.org/poldev/3352>; DOI:<https://doi.org/10.4000/poldev.3352>

GANO Idrissa, 2018, *Croissance urbaine et aménagement du territoire. Cas de la commune de Diaobé-Kabendou*, mémoire de Master, UCAD, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département de Géographie.

GEORGES Pierre, VERGER Fernand, 2004, *Dictionnaire de la géographie*, 8^e édition, Paris, PAF.

GOMIS Kalsom Martin, 1998, *Le loumo de Diaobé : Etude de géographie régionale*, mémoire de Maîtrise, UCAD, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département de géographie, Programme Sénégal Oriental.

JOUVE Bernard, 2007, « La gouvernance urbaine : vers l'émergence d'un nouvel instrument des politiques » ? dans Érès | *Revue internationale des sciences sociales*, 2007/3 n° 193-194 | pp. 387- 402.

MIOSSEC Jean Marie, « Le développement local entre mondialisation et promotion des territoires », dans Amadou Diop (dir), *Développement local, gouvernance territoriale : enjeux et perspectives*, Karthala, 2008, pp. 23-67.

NASSA Axel Désiré, 2005, *Commerce transfrontalier et structuration de l'espace au Nord de la Côte d'Ivoire*, thèse de doctorat de géographie, Université de Bordeaux 3.

OCDE/CSAO (2020), *Dynamiques de l'urbanisation africaine 2020 : Africapolis, une nouvelle géographie urbaine*, dans Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris, [En ligne], URL : <https://doi.org/10.1787/481c7f49-fr> (consulté le 12 février 2023).

SENE Abdourahmane Mbade, 2017, « Afrique : évolution de la fécondité et enjeux de développement », dans *Population & Avenir*, Num. 735, 2017, pp. 15-17.

TOUNKARA Mouhamadou Moustapha, 1998, *Importance des marchés hebdomadaires dans le cadre des relations villes-campagnes : Cas de Diaobé*, travail d'études et de recherche de géographie, département de géographie, UCAD.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durable des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

Axe 2 : Economie rurale

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

Axe 3 : Genre et développement rural

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

2. Instructions aux auteurs

2.1. Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

2.2. Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 10 août au 10 septembre 2022.

Retour d'évaluation : 10 octobre 2022.

Date de publication : 15 décembre 2022.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse: journalgrad35@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

2.2.1. Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

2.2.2. Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

2.2.3. Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

2.2.4. Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

2.2.5. Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

2.2.5.1 Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

2.2.5.2 Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.2.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

2.2.6 Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

2.2.7. Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

2.2.8. Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

2.2.9. Références

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

2.2.10. Références bibliographiques

Article dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Oguniola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

2.3. Frais d'inscription

Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA).

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs (50.000 F CFA) par envoi RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à **Monsieur Moussa GIBIGAYE** <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

2.4. Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77